



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 69653

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les relations entre les enseignants et les services déconcentrés de l'éducation nationale. Il est essentiel que ces deux composantes du milieu scolaire collaborent ensemble de façon sereine afin de garantir la qualité du système éducatif français et la réussite des élèves. Cependant on observe encore trop souvent un manque de respect vis-à-vis des enseignants de la part de leur hiérarchie. Ceux-ci sont trop souvent mal traités alors qu'ils soulèvent des questions fondamentales quant au fonctionnement de l'école ou ignorés lorsqu'ils évoquent les problèmes qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs fonctions. Il a ainsi connaissance de plusieurs situations dans lesquelles le comportement du directeur académique des services de l'éducation nationale ou de ses adjoints s'est avéré peu respectueux envers les professeurs concernés. Il souhaite ainsi donner l'exemple d'une enseignante exerçant en tant que titulaire remplaçante, mère de famille élevant seule ses enfants et confrontée à d'importantes difficultés financières. Sollicitant le directeur académique afin de lui expliquer sa situation et de tenter de trouver une solution pour lui permettre d'assurer convenablement ses missions, celui-ci n'a même pas daigné lui répondre. Par ailleurs l'Inspecteur de l'éducation nationale dont elle dépend et avec qui elle a échangé autour de ses problèmes s'est contenté de lui conseiller de participer au mouvement annuel pour se voir affecter sur un autre poste plus rémunérateur ou tout simplement d'envisager une reconversion professionnelle ! Cette attitude qui consiste à gérer le personnel et les orientations scolaires de façon totalement discrétionnaire, sans place à la concertation, n'est ni correcte, ni admissible. Il lui demande ainsi les intentions du Gouvernement afin qu'un mode de gestion plus respectueux des enseignants et des parents d'élèves soit instauré dans le monde de l'école.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69653

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9752

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)